

A l'attention de Mesdames les Présidentes et de Messieurs les Présidents
A l'attention de Mesdames et Messieurs les Responsables Administratives(ifs)

Mardi 20 juillet 2021



Objet : Projet de loi « extension pass sanitaire » : réunion Bercy + dépôt amendements



Chère présidente, cher président,
Chers amis,

Dans notre courrier du 15 juillet, nous vous exposons la position de l'UMIH sur le projet de loi qui est discuté à l'Assemblée nationale depuis cet après-midi.

Nous nous sommes prononcés contre dans l'attente d'obtenir de la part du Gouvernement des garanties ou des éclaircissements sur plusieurs points.



En lien avec nos actions nationales, votre relais depuis 5 Jours dans la presse et auprès de vos parlementaires portent leurs fruits.



Après du Gouvernement. Nous sortons d'une réunion avec Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance lors de laquelle nous lui avons réaffirmé



➤ **Le contexte de notre profession** : Fermés pendant 7 mois, ouverts 2 mois et une reprise qui serait coupée net avec les nouvelles contraintes sanitaires. Nous lui avons fait part des annulations que vous constatez depuis l'allocution du 12 juillet.



➤ **Refus d'assumer la responsabilité du contrôle de l'identité de nos clients**. L'Etat renvoie sur les entreprises la mise en œuvre du contrôle. Il peut y avoir une obligation de moyens mais pas de résultat.



➤ **Les mesures concernant la relation de travail avec nos salariés** qui sont soumis au pass sanitaire. Nous avons demandé un report de l'obligation pour les salariés au 15 septembre et un accès prioritaire aux rendez-vous de vaccination.

➤ **Refus du pass sanitaire en terrasse et autres espaces extérieurs**, conformément à la doctrine de santé en la matière. Les terrasses de nos établissements seront victimes de discrimination vis-à-vis des plages, des tables installées devant les boulangeries ? des parcs où l'on pique-nique ?

- **Une clause de revoiture pour l'accompagnement économique.** Elle est prévue fin août et nous permettra de mesurer l'impact du dispositif du pass sanitaire sur le secteur.

En réponse, Bruno Le Maire rappelle qu'il fera tout pour maintenir nos établissements ouverts. Il a détaillé la situation sanitaire qui est très très mauvaise et l'intérêt du pass sanitaire pour limiter la propagation du virus et inciter les gens à se faire vacciner. Il s'est aussi félicité de la sanction revue très largement à la baisse en cas d'absence de contrôle du pass par nos restaurateurs. Enfin, il nous a assuré qu'il défendrait nos demandes lors du conseil de défense mercredi 21 juillet au matin.



Auprès des députés et sénateurs : L'Assemblée nationale étudie le texte depuis cet après-midi et mercredi 21 juillet puis ce sera le Sénat les 22 et 23 juillet. Le texte de loi définitif sera connu samedi 24 juillet. Une fois validé par le Conseil constitutionnel et promulgué, viendra le temps des décrets qui pourraient encore venir préciser des points.

Les demandes ci-dessus se retrouvent dans les amendements que nous avons fait déposer pour les débats.

Nous vous enverrons les résultats des votes au fur et à mesure. Restons mobilisés !




Roland Héguay
Président confédéral UMIH



Hervé Becam
Vice-président confédéral UMIH

